



Tous les mercredis à partir de 15h, l'espace autogéré ouvre sa bibliothèque, son infokiosque, sa zone de gratuité...

..et vous convie, vers 18h, à des lectures, présentations et débats autour des ouvrages ci-mentionnés.

Ensuite, c'est apéro et auberge espagnole (chacun-e amène de quoi boire et manger - sans viande, svp), puis à partir de 21h, c'est ciné!

...sans oublier, chaque dernier mercredi vers 19h, la « réu activités » pour qui souhaite s'impliquer dans l'existant ou amener de nouvelles idées!

[...]

En ce qui nous concerne, le processus est encore loin d'être arrivé à son terme. Le déménagement ne devrait pas se produire avant une bonne année. Nous sommes bien conscient-e-s qu'il s'agit d'un pari avec ses risques de récupération, mais aussi la possibilité de maintien d'un espace autogéré à long terme à Dijon.

Ce pari devra être relevé collectivement avec les milliers de personnes usagères de l'espace autogéré, toutes celles et ceux qui sont passé-e-s par ces murs ou que l'expérience a inspiré. Ici ou ailleurs, il faudra toujours rester vigilant-e-s et prêt-e-s à résister en cas de coup dur ou d'offensive répressive...

Quitter les vieux murs mutants des Tanneries ne sera pas chose facile, pourtant nous nous plaignons à espérer que ce déplacement sera aussi une aventure attirant tout un tas de nouvelles personnes et aventures, afin que notre futur soit fait de continuité et transcendé par plein de métamorphoses.

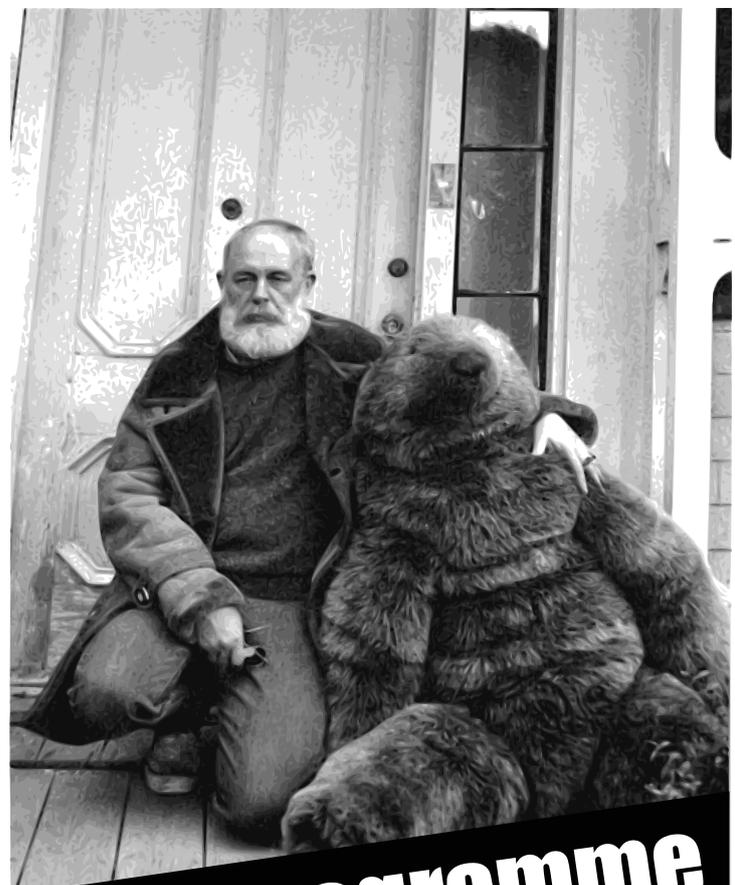
Nous tenons à rappeler aussi qu'à l'autre bout du quartier, divers-es collectifs, voisin-e-s, maraicher-e-s, ami-e-s cultivent et se battent pour faire subsister quelques hectares de terres maraichères, de lieux de vie et de rencontres qui échappent encore aux logiques marchandes et à l'urbanisme aseptisé. Ceux et celles-ci auront besoin de soutien pour ne pas disparaître sous les tractopelles. Une fête de quartier marquant le 3ème anniversaire de l'occupation du Pot'Col'Le aura d'ailleurs lieu les 29, 30 et 31 mars.

Pour des points de vue plus détaillés sur le relogement des Tanneries : <http://tanneries.squat.net/histoire/>

Sur ce, hey ho, à bientôt !

[www.tanneries.squat.net](http://www.tanneries.squat.net)

13-15-17 chicago boulevard - dijon  
bus #12 - arrêt Chicago



# programme d'activités mars 2013



Trois ans maintenant que nous avons appris que la mairie souhaitait nous déplacer pour laisser place à un projet d'"éco-quartier" ! Nous n'avions pas demandé à partir... Parce que nous sommes anarchistes et autogestionnaires, nous avons mis la question en débat avec toutes les composantes de ce projet multiple. De débats en discussions, l'option d'accepter le déménagement a été retenue par une majorité d'entre nous. Héritier-e-s d'une longue histoire de résistance aux tentatives d'expulsion — qui avait permis à l'espace autogéré de se maintenir depuis 1997 — nous avons posé des conditions politiques et matérielles à toute discussion.

Pourquoi déménager, si cela impliquait une situation plus précaire encore que par le passé, permettant à la Mairie de nous expulser à tout moment, ou limitant nos possibilités d'autogestion et d'organisation indépendante ? Nous refusons de perdre ce qui donne sens au projet des Tanneries, sa singularité de fonctionnement, ses capacités d'engagements politique et social sur la ville et au-delà. Inconcevable non plus de partir de nous-mêmes, si cela impliquait d'amputer le projet actuel, ses espaces d'activités et de concert, de vie et d'accueil. Pas question, enfin, d'accepter de se retrouver dans un hangar vide et ouvert aux quatre vents, après 12 ans de constructions et d'aménagements constants dans l'espace actuel.

Après 3 ans de débats internes aux Tanneries et d'après négociations avec la municipalité, nous sommes aujourd'hui parvenu-e-s à un accord : la Mairie s'engage sur un bail de 12 ans renouvelable et sur la prise en charge d'un certain nombre de travaux infrastructurels qui nous permettront sans trop attendre de redonner au futur lieu les capacités de notre espace actuel. Au delà de ces nécessaires travaux de "compensation" — qui ne nous dispenseront pas de devoir mettre en œuvre quantité de chantiers pour reloger la totalité des activités — nous entendons bien ne pas nous rendre dépendant-e-s de quelconques subventions de fonctionnement !

# espace autogéré des tanneries